CC de la Vallée du Lot et du Vignoble : finances de l'intercommunalité

Intercommunalité · 14 798 habitants · comptes 2025

Pour l'exercice 2025, CC de la Vallée du Lot et du Vignoble affichait un encours de dette de 3,7 M€, soit 248 € par habitant, une épargne brute égale à 13,4 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 2,7 ans.

Dette par habitant
248 €
3,7 M€ au total

Capacité de désendettement
2,7 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d'épargne brute
13,4 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
597 € / hab.
8,8 M€ au total

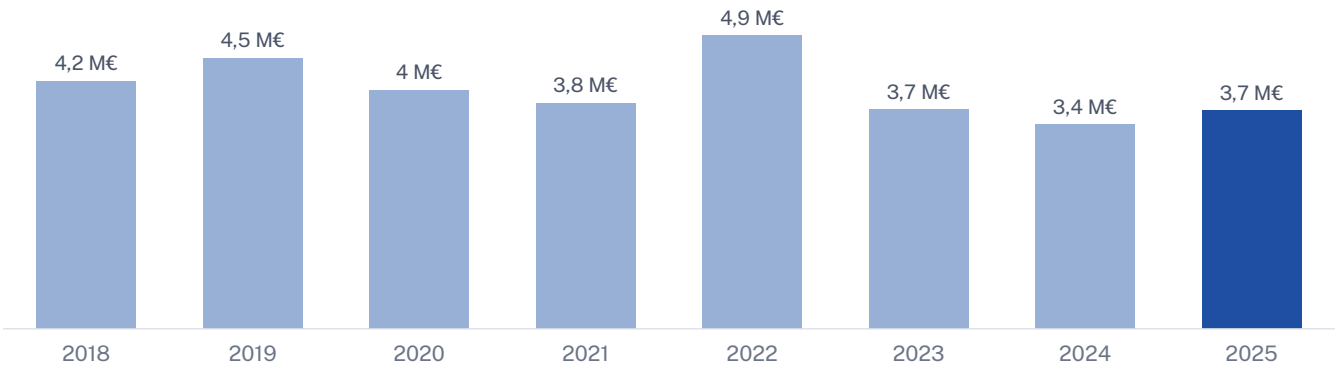
Les comptes de l'intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l'exercice 2025 publiés par l'OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n'est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d'être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	597 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	39,3 %	235 € par habitant : un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Lui reste-t-il de l'argent en fin d'année ?	13,4 %	93 € par habitant : un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.
Est-elle endettée ?	248 €	un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.
Investit-elle ?	89 €	un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.
Combien rapportent les impôts locaux ?	160 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 4,2 M€ en 2018 à 3,7 M€ en 2025 (-11,9 %). Valeur la plus haute : 4,9 M€ en 2022 ; la plus basse : 3,4 M€ en 2024.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	4,2 M€	12,2 %	5,1 ans	1,4 M€
2019	4,5 M€	13,2 %	4,8 ans	2 M€
2020	4 M€	13,2 %	4,1 ans	2 M€
2021	3,8 M€	8 %	6,3 ans	873 k€
2022	4,9 M€	10,4 %	5,7 ans	3,1 M€
2023	3,7 M€	19,9 %	1,9 ans	1,3 M€
2024	3,4 M€	9,5 %	3,7 ans	1,3 M€
2025	3,7 M€	13,4 %	2,7 ans	1,3 M€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CC de la Vallée du Lot et du Vignoble
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	1,6 M€ pour 14 projets
Part du coût des projets payée par l'État	20,3 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	31 k€ pour 2 aides

Année	Dotation	Projet	Subvention
2024	DSIL	Extension de la maison de sante de prayssac	308 034 €
2024	DETR	Extension de la maison de sante de Prayssac - Tranche 1 (clos couvert + second oeuvre RDC)	300 000 €
2025	DSIL	Amenagement et mise en valeur du site memoriel de gabaudet-donnadieu - tranche 1	160 882 €
2024	DETR	Rehabilitation du centre de sante de puy l'eveque	118 642 €

Année	Dotation	Projet	Subvention
2025	DETR	Extension maison de sante de prayssac tranche 2	115 000 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.